



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 114588

Texte de la question

M. Patrick Braouezec interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la présentation dans les nouveaux manuels d'histoire de la classe de première, de la création de l'État d'Israël. Cette création a été obtenue par l'Assemblée générale des Nations unies, le 29 novembre 1947, par la partition de la Palestine qui a eu pour conséquence l'expulsion de près de 800 000 Palestiniens qui sont devenus des réfugiés. Cette expulsion est célébrée, chaque année, par le peuple palestinien qui considère cet épisode tragique de son histoire, qui lui a été imposé par la communauté internationale, comme une « catastrophe - Nakba ». Cette exclusion de ce fait historique attesté par l'ensemble des participants à cette partition porterait fortement préjudice aux faits historiques, ce qui contredirait gravement les travaux de la grande majorité des historiens, y compris palestiniens et israéliens, qui ont révélé les conditions dans lesquelles le partage de la Palestine n'a pas été mis en oeuvre. Cette présentation tronquée, lourde de sens, marquerait un tournant majeur puisqu'elle ouvrirait la possibilité de dire l'histoire, non plus sur la base des travaux des historiens mais sur une écriture fantasmée du fait historique et permettrait que soit attisée la concurrence des mémoires. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire pour interdire que de telles dérives aient lieu de façon à ce que l'honnêteté historique prime avant toute autre considération dans l'éducation des jeunes de ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114588

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7794

Question retirée le : 2 août 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)